

---

## CONTRE LE BUDGET MACRON-BARNIER : Défendre l'Enseignement public et le statut de fonctionnaire !

---

Contre la volonté exprimée par les salariés et la jeunesse dans les mobilisations puis dans les urnes, et en dépit de ses deux défaites électorales, Macron a nommé le gouvernement Barnier en utilisant les institutions antidémocratiques de la V<sup>e</sup> République. Avec ce gouvernement qui s'appuie sur Ensemble pour la République, les LR et le RN, Macron entend ainsi poursuivre et amplifier sa politique

Le nouveau Premier ministre priorisera « *la sécurité* », « *la maîtrise de l'immigration* », et prendra « *les projets laissés par ses prédécesseurs* » en y ajoutant « *sa propre valeur ajoutée* »...Et il annonce des solutions douloureuses car, dit-il, la situation est « *très grave sur le plan budgétaire et financier* ».

### L'école publique assujettie à la défense et à l'école privée

Dès cette rentrée, les conséquences concrètes de cette politique se font durement sentir dans les établissements scolaires : manque de personnel (professeurs, AESH, AED, CPE, PSY-EN, AS, agents de laboratoires, personnels administratifs...), effectifs par classe surchargés, suppressions d'heures, inclusion faite sans moyens...).

Face aux lycées mobilisés contre la suppression de moyens, le rectorat de Lyon refuse de satisfaire les revendications... tout en indiquant que le privé a obtenu des moyens supplémentaires ! Cela va dans le sens de ce qui se prépare.

La nomination d'Anne Genetet, ministre de l'Éducation Nationale, annonce la poursuite de cette politique de destruction de l'Enseignement public. Cette macroniste, ex-membre de la commission Défense, a déclaré « *vouloir agir dans la continuité* ». Elle promeut la généralisation du SNU et voit dans « *la souffrance, la discipline, les rites* » un fondement de l'éducation<sup>1</sup>. Quant à Alexandre Portier, député LR du Rhône, nommé ministre délégué à « *la Réussite scolaire et l'Enseignement professionnel* », c'est un ardent défenseur de l'enseignement privé. Il a porté une proposition de loi sur « *le recrutement et la formation initiale des enseignants* ». (bac + 3 pour le second degré et bac + 2 pour le premier).



### Manne financière pour le Capital

Or la situation « très grave » à laquelle fait référence le Premier ministre (un déficit de 180 Mds) est le produit de la manne financière déversée par Macron aux entreprises. Selon une étude de l'IRES, en 2019, elle représentait 157 milliards d'euros, soit 8,4 % du produit intérieur

---

<sup>1</sup><https://annegenetet.fr/question-au-ministre-de-la-defense-sur-la-resilience-de-la-jeunesse-francaise/>

brut (PIB). Un montant énorme, l'équivalent de 30% du budget de l'État ! Et depuis cette date, le montant de ces « aides publiques » (exonérations de cotisations sociales et abattements fiscaux, apports en capital, subventions à l'installation, à l'investissement, etc.) s'est élevé à des niveaux considérables. *« Rapportées au budget de l'État (y compris les dépenses socio-fiscales), elles représentent plus de 30% des dépenses du budget inscrit dans le PLF 2021, soit encore presque trois fois le budget de l'éducation nationale pour 2022, ou 1,5 fois les dépenses consacrées aux soins hospitaliers en 2020 (cumul établissements publics et privés) »*<sup>2</sup>.

### **Austérité pour le mode du Travail !**

M. Barnier dévoilera ses plans lors du discours de politique générale le 1<sup>er</sup> octobre. S'il envisage quelques taxes sur quelques entreprises, c'est un budget de guerre qui est préparé contre les salariés et la jeunesse.

*« Il faudra prendre des mesures responsables, même si elles ne sont pas toujours populaires »,* a-t-il expliqué à ses ministres. D'ores et déjà, il annonce *« de nouveaux espaces de décentralisation vers les Départements, les Régions »*... avec beaucoup de « simplification », de capacité à expérimenter et même à déroger, tout en précisant qu'il faudra *« partager l'effort de maîtrise de la dépense. »*

### **À bas le projet de budget ! Aucune concertation !**

Cette politique se cristallise dans le projet de budget qui sera présenté le 7 octobre. Elle annonce une nouvelle et importante offensive. Plusieurs dizaines de milliards d'économies budgétaires sont programmées, avec notamment des nouvelles coupes pour les services publics (École, hôpital public...) et des attaques contre la Sécurité sociale (d'ores et déjà de nouvelles économies sont annoncées sur les soins).

La nomination de G. Kasbarian, *ministre de la fonction publique, de la simplification et de la transformation de l'action publique* correspond à ces objectifs. Il veut « débureaucratiser », soit diminuer le nombre de fonctionnaires (redéployer des postes d'enseignants...) tout en poursuivant le blocage des salaires, allonger les jours de carence, voire s'attaquer aux retraites (code des pensions). Et sur ces bases, il propose aux syndicats de « négocier » !

Face à cette situation, il est de la responsabilité de la FSU et des organisations syndicales de s'opposer à ce projet de budget, ce qui nécessite d'affronter sans tarder le gouvernement Macron-Barnier. Aucune concertation ne peut avoir lieu avec ce gouvernement de combat contre les fonctionnaires et l'ensemble du monde du Travail.

Les mobilisations récentes (retraites, choc des savoirs) indiquent que la stratégie habituelle des directions syndicales, à savoir la multiplication des journées d'action et des concertations, mène à l'impasse.

Tout doit être entrepris pour que l'unité se réalise pour organiser une puissante mobilisation nationale pour barrer la route à ce projet de budget Macron-Barnier. Sur cette base, il sera possible d'infliger une défaite au gouvernement et d'ouvrir la voie à la satisfaction des multiples revendications, à commencer par l'abrogation de la réforme des retraites, l'abrogation du choc des savoirs, la hausse des salaires, un statut pour les AESH, la création massive de postes de fonctionnaires ...

---

<sup>2</sup> IRES-CGT Un capitalisme sous perfusion <https://ires.fr/publications/cgt/un-capitalisme-sous-perfusion-mesure-theories-et-effets-macroeconomiques-des-aides-publiques-aux-entreprises-francaises/>